

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 852

présenté par

M. Philippe Vigier, Mme Dubié, M. Acquaviva, M. Brial, M. Castellani, M. Clément,
M. Colombani, M. Charles de Courson, Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. Falorni,
M. Favennec Becot, Mme Josso, M. François-Michel Lambert, M. Molac, M. Orphelin,
M. Pancher, Mme Pinel et M. Pupponi

ARTICLE 44

Supprimer les alinéas 4 et 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer un alinéa dont l'objectif est de permettre le remboursement d'examens de biologie médicale réalisés à la demande du patient, sans prescription médicale.